



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE COATICOOK
VILLE DE WATERVILLE**

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT NO. 646

Veillez prendre note que le règlement intitulé **Règlement no. 646 modifiant le règlement no 644 décrétant des travaux de réfection des rues principale sud et highland et autorisant un emprunt pour en acquitter les coûts** » a été adopté par le conseil municipal de la Ville de Waterville le 20 mai 2021 et entre en vigueur le jour de la parution du présent avis.

Ce règlement a été approuvé par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 2 juin 2021.

Donné à Waterville, ce 2 juin 2021.

Nathalie Isabelle
Directrice générale, secrétaire-trésorière et greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Nathalie Isabelle, secrétaire-trésorière de la Ville de Waterville, certifie sous mon serment d'office avoir publié cet avis public, en affichant une copie le 2 juin 2021 à l'hôtel de Ville et sur le site web de la municipalité, tel que prévu au règlement 604 concernant les modalités de publications des avis publics.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 2^e jour de juin 2021.

Directrice générale, secrétaire-trésorière et greffière